



# LES RENDEZ-VOUS ART-THÉ DE LA MRC 2019

## APPEL AUX ARTISTES

DATE LIMITE : 15 FÉVRIER 2019

---

La MRC des Pays-d'en-Haut invite les artistes en arts visuels et en métiers d'art à soumettre leur candidature dans le cadre de sa programmation **Art-Thé 2019**.

La salle polyvalente de la Gare de Piedmont accueille, chaque année, trois (3) expositions d'artistes professionnels ou artistes en émergence de la MRC des Pays-d'en-Haut et de la région administrative des Laurentides. D'une (1) fin de semaine avec possibilité de prolongation d'une semaine, ces expositions sont ouvertes au grand public de 13 h à 16 h.

La MRC des Pays-d'en-Haut prend en charge la publicité et la promotion ainsi que de l'accueil des visiteurs.

### CONDITIONS GÉNÉRALES

- Être artiste professionnel ou artiste aspirant professionnel;
- Être disponible pour une rencontre préparatoire au cours du mois d'avril (visite des lieux);
- Être disponible durant les fins de semaine du 15-16 juin, 20-21 juillet et 24-25 août.

#### Le dossier doit inclure :

- Lettre de présentation de l'artiste ou du collectif d'artistes;
- Curriculum vitae comprenant la démarche artistique;
- Portfolio des réalisations récentes comprenant au moins cinq (5) photographies de vos œuvres (maximum 10 photographies).

N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas soumis au comité de sélection pour analyse.

#### Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être soumis en format numérique (clé USB, CD ou DVD), par courriel ou directement au siège social de la MRC (**aucun document par la poste ne sera accepté**) à l'attention de :

Monsieur Philippe Laplante  
Agent de développement culturel et touristique  
MRC des Pays-d'en-Haut  
1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec, J8B 2M3  
Téléphone : 450 229-6637, poste 119  
Courriel : [plaplante@mrcpdh.org](mailto:plaplante@mrcpdh.org)

Les dossiers doivent être reçus au plus tard le **vendredi 15 février 2019, avant 13 h.**

Lors du dépôt des documents, un accusé de réception vous sera remis en personne ou expédié par courriel (le dépôt devant se réaliser dans les délais indiqués).

## SÉLECTION DES DOSSIERS

### Critères d'évaluation

<b>Qualité du dossier</b>	Le professionnalisme dans la présentation de l'artiste
<b>Technique</b>	La maîtrise de leur médium ou élément de création
<b>Créativité</b>	L'art d'utiliser leur médium de manière inusitée ou nouvelle, explorant de nouveaux territoires
<b>Originalité</b>	Manière de se distinguer dans l'utilisation d'un médium connu ou nouveau, par rapport aux autres demandes

### Processus de sélection

- Les dossiers seront sélectionnés par un comité composé de l'agent de développement culturel et touristique, d'un artiste professionnel et d'un représentant du Comité culturel de la MRC.
- Le choix des artistes ou des collectifs d'artistes sélectionnés sera communiqué durant la semaine du 25 février 2019 seulement.

\* À qualité égale, le comité de sélection favorisera en priorité les artistes en provenance des municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut, ensuite ceux des autres municipalités de la région des Laurentides.

## PERSONNE-RESSOURCE

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

*Monsieur Philippe Laplante*  
*Agent de développement culturel et touristique*  
*MRC des Pays-d'en-Haut*  
Téléphone : 450 229-6637, poste 119  
Courriel : [plaplante@mrcpdh.org](mailto:plaplante@mrcpdh.org)